



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

8e régiment d'artillerie

Question orale n° 1873

Texte de la question

M. François Dosé attire l'attention de Mme la ministre de la défense sur le plan pluriannuel des investissements d'infrastructures au quartier Oudinot, de Commercy, là où est stationné le 8e régiment d'artillerie-régiment d'Austerlitz, qui s'élevait à 12 300 000 euros pour les années 2006 à 2009. La construction d'un gymnase y était validée : cette opération devait être réalisée en 2007 après la construction d'un magasin à munitions en 2006. À ce jour la programmation est respectée. Considérant les appréhensions des uns, les silences des autres, et considérant le caractère indispensable et urgent d'un équipement sportif digne de ce nom, il souhaite qu'elle lui confirme l'inscription des crédits nécessaires, en 2007, pour la mise en oeuvre de cet investissement et, le cas échéant, l'échéancier prévisionnel.

Texte de la réponse

CONSTRUCTION D'UN GYMNASÉ POUR LE 8E RÉGIMENT D'ARTILLERIE A COMMERCY DANS LA MEUSE

M. le président. La parole est à M. François Dosé, pour exposer sa question, n° 1873, relative à la construction d'un gymnase pour le 8e régiment d'artillerie à Commercy dans la Meuse.

M. François Dosé. Monsieur le président, madame la ministre de la défense, mes chers collègues, le plan pluriannuel des investissements d'infrastructures au quartier Oudinot de Commercy, où est stationné le 8e régiment d'artillerie - régiment d'Austerlitz -, s'élève à 12 300 000 euros pour les années 2006 à 2009. La construction d'un gymnase y est validée : cette opération devait être réalisée en 2007 après la construction d'un magasin à munitions en 2006.

À ce jour, la programmation est respectée, et je vous en remercie, madame la ministre. Toutefois, considérant les silences des uns et les appréhensions des autres, qui nourrissent les pires rumeurs sur la pérennité même du site, considérant que la construction d'un équipement sportif digne de ce nom est urgente - car aucune institution, scolaire ou associative, n'accepterait aujourd'hui de pratiquer des activités sportives dans les installations existantes -, je souhaite que vous nous confirmiez que les crédits nécessaires à la mise en oeuvre de cet investissement ont bien été inscrits en 2007 et, le cas échéant, que vous nous communiquiez l'échéancier prévisionnel.

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la défense.

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre de la défense*. Monsieur le député, je vous confirme ce que je vous disais en octobre 2005 : la construction du gymnase est prévue en 2007. Un crédit de 2 millions d'euros a été inscrit par le service des infrastructures de la défense. Pour vous rassurer tout à fait, je peux même préciser que cette somme provient du compte d'affectation spéciale " Gestion du patrimoine immobilier de l'État ", alimenté par la vente des emprises dont nous n'avons plus besoin.

M. le président. La parole est à M. François Dosé.

M. François Dosé. Vous imaginez bien, madame la ministre, que, dans une petite ville qui n'accueille qu'un seul régiment, la communauté militaire n'est pas à côté de nous, mais parmi nous. Aussi dois-je vous remercier deux

fois : la première pour les militaires, qui méritent bien cet équipement, et la seconde pour les Commerciens, qui sont rassurés.

Données clés

Auteur : [M. François Dosé](#)

Circonscription : Meuse (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1873

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 février 2007, page 1432

Réponse publiée le : 14 février 2007, page 1095

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 13 février 2007